

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Wiser With Energy

Nom commercial du produit : FACADE5primer
Date d'exécution : 08-03-2018
Date d'édition : 22-03-2018

Version : 1.0.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

FACADE5primer (5425027113055)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Revêtements et peintures, solvants, diluants

Catégories de produits [PC]

PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants

Secteur d'utilisation

SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages)

SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Catégories d'articles [AC]

SEE TECHNICAL DATA SHEET

AC1 - Véhicules

AC2 - Machines, appareils mécaniques, articles électriques/électroniques

AC4 - Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique

AC5 - Tissus, textile et habillement

AC6 - Articles en cuir

AC7 - Articles métalliques

AC8 - Articles en papier

AC10 - Articles en caoutchouc

AC11 - Articles en bois

AC13 - Articles en plastique

Catégories de processus [PROC]

PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition

PROC5 - Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)

PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

PROC8b - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau

PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage

PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire

PROC19 - Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles

PROC21 - Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles

PROC24 - Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles

PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]

ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : FACADE5primer
Date d'exécution : 08-03-2018
Date d'édition : 22-03-2018

Version : 1.0.0

ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

LIQUISOL

Rue : NOORDERLAAN 147B9

Code postal/Lieu : 2030 ANTWERPEN

Téléphone : +32 3 256 01 72

Contact pour informations : Tom Huysmans (T: +32/3256 01 72 E: verf@liquisol.com)

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tom Huysmans (T: +32/3256 01 72 E: verf@liquisol.com)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aquatic Chronic 3 ; H412 - Danger pour l'environnement aquatique : Chronique 3 ; Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mentions de danger

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

2.3 Autres dangers

Aucune

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

BUTYLGLYCOL ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119475108-36 ; N°CE : 203-905-0 ; N°CAS : 111-76-2

Poids : $\geq 2,5 - < 10$ %

Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 4 ; H302 Acute Tox. 4 ; H312 Acute Tox. 4 ; H332 Skin Irrit. 2 ; H315 Eye Irrit. 2 ; H319

BIS(ORTHOPHOSPHATE)DE TRIZINC ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119485044-40 ; N°CE : 231-944-3 ; N°CAS : 7779-90-0

Poids : $< 2,5$ %

Classification 1272/2008 [CLP] : Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410

OXYDE DE ZINC ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119463881-32 ; N°CE : 215-222-5 ; N°CAS : 1314-13-2

Poids : $< 2,5$ %

Classification 1272/2008 [CLP] : Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Wiser With Energy

Nom commercial du produit : FACADE5primer
Date d'exécution : 08-03-2018
Date d'édition : 22-03-2018

Version : 1.0.0

TRIÉTHYLAMINE ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119475467-26 ; N°CE : 204-469-4; N°CAS : 121-44-8
Poids : < 1 %
Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 2 ; H225 Acute Tox. 3 ; H311 Acute Tox. 3 ; H331 Skin Corr. 1A ; H314 Eye Dam. 1 ; H318 Acute Tox. 4 ; H302 STOT SE 3 ; H335

Indications diverses

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. en cas d'inhalation de brume de vaporisation, consulter un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

En cas de contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

en cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir. Consulter impérativement un médecin.

Protection individuelle du premier sauveteur

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

36/37 - Irritant pour les yeux et les voies respiratoires. 20/21/22 - Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Maux de tête Vertiges Vomissement

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Mousse Dioxyde de carbone (CO2) Poudre d'extinction Jet d'eau pulvérisée

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxydes nitriques (NOx) Monoxyde de carbone Fort dégagement de noir de fumée lors de la combustion. Produits de combustion dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau. ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éloigner toute source d'ignition. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Wiser With Energy

Nom commercial du produit : FACADE5primer
Date d'exécution : 08-03-2018
Date d'édition : 22-03-2018

Version : 1.0.0

contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau.. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. laver immédiatement les contaminations de la peau. faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Sciure de bois Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir paragraphe 7 Evacuation: voir paragraphe 13 Protection individuelle: voir paragraphe 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser un équipement de protection individuel (voir section 8). Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

Manipulation Protection contre l'incendie et les explosions les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif. Ce matériau est combustible et risque de s'enflammer dans la chaleur, au contact d'étincelles, de flammes ou d'autres sources d'inflammation (p.ex. décharges d'électricité statique, veilleuses d'allumage, équipements mécaniques/électriques). P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Protéger des radiations solaires directes. 13 - Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Matières à éviter Acide fort Agent oxydant Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

Conseils pour le stockage en commun

Classe de stockage : 12

Classe de stockage (TRGS 510) : 12

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Température de stockage : 6 mois dans l'emballage d'origine, non ouvert. Veuillez noter : doit être protégé du gel et des températures supérieures à 35 ° c. La peinture risque d'être endommagée par le gel de manière irréversible!

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle



8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

BUTYLGLYCOL ; N°CAS : 111-76-2

Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 900 (D)

Valeur seuil : 20 ppm / 98 mg/m³
Limitation de crête : 4(II)
Remarque : H,Y

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Wiser With Energy

Nom commercial du produit : FACADE5primer
Date d'exécution : 08-03-2018
Date d'édition : 22-03-2018

Version : 1.0.0

Version : 04-11-2017
Type de valeur limite (pays d'origine) : STEL (EC)
Valeur seuil : 50 ppm / 246 mg/m³
Remarque : H
Version : 08-06-2000
Type de valeur limite (pays d'origine) : TWA (EC)
Valeur seuil : 20 ppm / 98 mg/m³
Remarque : H
Version : 08-06-2000
TRIÉTHYLAMINE ; N°CAS : 121-44-8
Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 900 (D)
Valeur seuil : 1 ppm / 4,2 mg/m³
Limitation de crête : 2(I)
Remarque : H
Version : 04-11-2017
Type de valeur limite (pays d'origine) : STEL (EC)
Valeur seuil : 3 ppm / 12,6 mg/m³
Remarque : H
Version : 08-06-2000
Type de valeur limite (pays d'origine) : TWA (EC)
Valeur seuil : 2 ppm / 8,4 mg/m³
Remarque : H
Version : 08-06-2000

Remarque

Y: Il n'y a aucun risque de lésion du fœtus lors du respect de la valeur limite sur le lieu de travail (AGW) et de la valeur de limite biologique Z: On ne peut pas aussi exclure un risque de lésion du fœtus lors du respect de la valeur limite sur le lieu de travail (AGW) et de la valeur de limite biologique H: à résorption cutanée

Valeurs limites biologiques

Valeurs limites biologiques

BUTYLGLYCOL ; N°CAS : 111-76-2

Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 903 (D)

Paramètre : Acide acétique butoxyque / Urine (U) / En cas d'exposition à long terme: après plusieurs couches superposées
Valeur seuil : 100 mg/l
Version : 31-03-2004

Valeurs DNEL/DMEL et PNEC

DNEL/DMEL PNEC

DNEL/DMEL

Type de valeur limite : DNEL salarié (systémique) (OXYDE DE ZINC ; N°CAS : 1314-13-2)
Voie d'exposition : Inhalation
Fréquence d'exposition : À long terme
Valeur seuil : 5 mg/m³
Type de valeur limite : DNEL salarié (systémique) (OXYDE DE ZINC ; N°CAS : 1314-13-2)
Voie d'exposition : Dermique
Fréquence d'exposition : À long terme
Valeur seuil : 87 mg/kg
Facteurs de sécurité : 24 h

PNEC

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Wiser With Energy

Nom commercial du produit : FACADE5primer
Date d'exécution : 08-03-2018
Date d'édition : 22-03-2018

Version : 1.0.0

Type de valeur limite :	PNEC eaux, eau douce (OXYDE DE ZINC ; N°CAS : 1314-13-2)
Voie d'exposition :	Eau (Y compris la station d'épuration)
Temps d'exposition :	Long terme (continuuel)
Valeur seuil :	20,6 µg/l
Type de valeur limite :	PNEC eaux, eau de mer (OXYDE DE ZINC ; N°CAS : 1314-13-2)
Voie d'exposition :	Eau (Y compris la station d'épuration)
Temps d'exposition :	Long terme (continuuel)
Valeur seuil :	6,1 µg/l
Type de valeur limite :	PNEC sédiment, eau douce (OXYDE DE ZINC ; N°CAS : 1314-13-2)
Voie d'exposition :	Terre
Temps d'exposition :	Long terme (continuuel)
Valeur seuil :	117 mg/kg
Type de valeur limite :	PNEC sédiment, eau de mer (OXYDE DE ZINC ; N°CAS : 1314-13-2)
Voie d'exposition :	Terre
Temps d'exposition :	Long terme (continuuel)
Valeur seuil :	56,5 mg/kg
Type de valeur limite :	PNEC terre, eau douce (OXYDE DE ZINC ; N°CAS : 1314-13-2)
Voie d'exposition :	Terre
Temps d'exposition :	Long terme (continuuel)
Valeur seuil :	35,6 mg/kg
Type de valeur limite :	PNEC station d'épuration (STP) (OXYDE DE ZINC ; N°CAS : 1314-13-2)
Voie d'exposition :	Eau (Y compris la station d'épuration)
Temps d'exposition :	Long terme (continuuel)
Valeur seuil :	52 µg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Chaussures de sécurité résistant aux agents chimiques Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques. porter des lunettes intégrales de protection conforme à la norme EN 166.

Protection de la peau

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des vêtements de protection pour produits chimiques avec marquage CE et numéro de contrôle à quatre chiffres.

Protection des mains

Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

Exposition répétée ou prolongée:

Type de gants: Caoutchouc naturel (latex), Nitrile, Néoprène , épaisseur du gant : (*), Durée de perméation : > 480 min , Commentaires : EN 374 (*) toute l'épaisseur

Lors de l'exposition par les éclaboussures:

Type de gants : Caoutchouc naturel (latex), Nitrile, Néoprène , épaisseur du gant : > 0.45 mm , Durée de perméation : > 30 min , Commentaires : EN 374 Protection des mains

Protection respiratoire

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. Demi-masque ou quart de masque: concentration maximale pour substances avec des valeurs limites: filtre P1 jusqu'à max. 4 fois la VLE; filtre P2 jusqu'à 10 fois la VLE; filtre P3 jusqu'à max. 30 fois la VLE. Normes DIN/EN (EN 529) Types de filtre: A et AX (Brun) // Classe 1, 2 et 3

Mesures générales de protection et d'hygiène

13 - Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Contrôle de l'exposition professionnelle

Mesures techniques pour éviter l'exposition

assurer une ventilation suffisante. ceci peut être obtenu par une aspiration d'air localisée ou générale. Porter un

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Wiser With Energy

Nom commercial du produit : FACADE5primer
Date d'exécution : 08-03-2018
Date d'édition : 22-03-2018

Version : 1.0.0

appareil respiratoire adapté si la ventilation n'est pas suffisante pour maintenir la concentration des vapeurs de solvant en dessous des valeurs limites d'exposition .

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Données de sécurité

État :				liquide
Point éclair :				négligeable
Densité :	(20 °C)	env.	1,19	g/cm ³
Viscosité:	(25 °C)		85 - 95	KU
Densité de vapeur relative (air = 1)		>		1

9.2 Autres informations

Aucune

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2 Stabilité chimique

Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4 Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

10.5 Matières incompatibles

Acide fort Agent oxydant.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets aigus

Toxicité orale aiguë

Paramètre :	DL50 (BUTYLGLYCOL ; N°CAS : 111-76-2)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	1480 mg/kg
Paramètre :	DL50 (OXYDE DE ZINC ; N°CAS : 1314-13-2)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	7950 mg/kg
Paramètre :	DL50 (TRIÉTHYLAMINE ; N°CAS : 121-44-8)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	460 mg/kg

Toxicité dermique aiguë

Paramètre :	DL50 (TRIÉTHYLAMINE ; N°CAS : 121-44-8)
-------------	---

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Wiser With Energy

Nom commercial du produit : FACADE5primer
Date d'exécution : 08-03-2018
Date d'édition : 22-03-2018

Version : 1.0.0

Voie d'exposition : Dermique
Espèce : Lapin
Dose efficace : 570 mg/kg

Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre : CL50 (BUTYLGLYCOL ; N°CAS : 111-76-2)

Voie d'exposition : Inhalation

Espèce : Rat

Dose efficace : 500 ppm

Paramètre : CL50 (BUTYLGLYCOL ; N°CAS : 111-76-2)

Voie d'exposition : Inhalation

Espèce : Souris

Dose efficace : 700 ppm

Paramètre : CL50 (OXYDE DE ZINC ; N°CAS : 1314-13-2)

Voie d'exposition : Inhalation

Espèce : Souris

Dose efficace : 2500 mg/m³

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.7 Autres informations écotoxicologiques

Aucune

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Éliminer en observant les réglementations administratives. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : FACADE5primer
Date d'exécution : 08-03-2018
Date d'édition : 22-03-2018

Version : 1.0.0

14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales

Technische Anleitung Luft (TA-Luft)

Poids (Article 5.2.5. I) : < 5 %

Classe risque aquatique (WGK)

Classe : 2 (Présente un danger pour l'eau.) Classification selon VwVwS

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Betriebssicherheitsverordnung (BetrSichV)

Aucun liquide inflammable selon BetrSichV.

VOC-Directive

Valeur de COV : < 66 g/l selon 31. BImSchV

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

15.3 Informations complémentaires

Valeur limite en UE (cat. A/i): 140 g/l.

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

Aucune

16.2 Abréviations et acronymes

Aucune

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune information disponible.

16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H302+H312+H332	Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.
H311+H331	Toxique par contact cutané ou par inhalation.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

16.7 Informations complémentaires

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : FACADE5primer
Date d'exécution : 08-03-2018
Date d'édition : 22-03-2018

Version : 1.0.0

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.
